



Dossier de demande d'autorisation environnementale

TERRA72 - projet de développement du pôle de
recyclage et de production d'énergies
renouvelables sur la commune de Montmirail (72)

Annexe 30 – Sarthe Energies





Sarthe Énergies

PAPREC ENERGIES
A l'attention de Monsieur DESGURSE
128 boulevard HAUSSMANN
72008 PARIS

Ecommoy,
Le 1^{er} septembre 2022.

Monsieur le Directeur,

Par la présente, la SAS Sarthe Energies, par l'intermédiaire de son représentant légal Marc FACON, déclare son intérêt pour le projet de production de CSR de la société COVED sur le site de Montmirail (72).

En effet, en partenariat avec la société Paprec Energies, Sarthe Energies porte le développement d'un projet de chaufferie CSR, à implanter sur le site de la société JB Sol Transport à Ecommoy (72) et est susceptible de consommer 30 à 40 000 tonnes de CSR chaque année selon le dimensionnement définitif de l'installation.

En plus de la valorisation des déchets et le développement d'un schéma basé sur l'économie locale et circulaire, le développement de l'usage des CSR répond aussi à une volonté des pouvoirs publics exprimée en particulier lors du Grenelle de l'Environnement, avec pour objectifs :

- ✓ De réduire les quantités de déchets mis en décharge,
- ✓ De limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES),
- ✓ De préserver les ressources naturelles,
- ✓ De réduire la dépendance aux combustibles fossiles.

L'énergie produite par cette chaufferie serait entièrement consommée sous forme de chaleur et d'électricité pour satisfaire les besoins énergétiques de l'activité de Sarthe Energies, la production de granulés bois destinés à l'usage domestique dont la demande ne cesse d'augmenter.

La disponibilité à proximité de la totalité du gisement de CSR nécessaire au fonctionnement de cette chaufferie est un facteur clé dans la réussite du projet de Sarthe Energies.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Marc FACON
Directeur Général